

# Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (UE) no 2020/878 de la Commission



Date de publication: 24.10.2022

Edition: 1


Date de révision: 24.10.2022

Révision: 1

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

RUBRIQUE 1		Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise
1.1	Identificateur de produit	
	Nom du produit	TECNIFOL ANTICLOROSIS
	Synonymes	ENGRAIS INORGANQUES EN OLIGO-ÉLÉMENTS
	Code	DS-095
	Nom chimique	-
	Formule chimique	-
	Numéro index	Non applicable
	No EINECS	Non applicable
	No CAS	Non applicable.
	Numéro d'enregistrement	Il s'agit d'un mélange et il n'a donc pas de numéro d'immatriculation.
	UFI	FJU0-R02E-D00W-7HXT
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Emploi de la substance / de la préparation	Engrais
	Utilisations déconseillées	D'autres autres que ceux indiqués.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	ADP – Fertilizantes, S.A. Estrada Nacional nº 10 2615-907 Alverca Portugal (00351) 210 300 400 e-mail: fdsinfo@grupofertiberia.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence	FRENCH POISON AND TOXICOVIGILANCE CENTRE NETWORK - 3 83 85 21 92 Le service est disponible dans les langues suivantes : français SOPAC – Sociedade Produtora de Adubos Compostos S.A.- +351 265030496 (Disponible uniquement pendant les heures de bureau ; du lundi au vendredi ; de 09:00 à 18:00)

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

RUBRIQUE 2		Identification des dangers
2.1	<b>Classification de la substance ou du mélange conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)</b>	GHS05 Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux. GHS09 Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, en traîne des effets néfastes à long terme.
2.2	<b>Éléments d'étiquetage</b>	
	<b>Pictogrammes de danger</b>	
	<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
	<b>Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage</b>	Nitrate de magnésium Sulfate de zinc Sulfate de manganèse
	<b>Mentions de danger</b>	H318 Provoque de graves lésions des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, en traîne des effets néfastes à long terme.
	<b>Conseils de prudence</b>	P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Do not eat, drink or smoke when using this product. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
	<b>Indications complémentaires</b>	Non applicable.
	<b>Articles supplémentaires à inclure sur les étiquettes</b>	Non applicable.
	<b>Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et objets dangereux</b>	Non applicable.
	<b>Exigences d'emballages spéciaux</b>	Non applicable.

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

	<b>Containers pour être équipés d'un verrou de sécurité pour enfants</b>	Non applicable.
	<b>Avertissement tactile de danger</b>	Non applicable.
<b>2.3</b>	<b>Autres dangers</b>	
	<b>Autres dangers qui ne donnent pas lieu à la classification</b>	Aucun connu.
	<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Non applicable. Non applicable.
	<b>Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	Aucun des composants n'est compris.

### RUBRIQUE 3 Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Non applicable.

#### 3.2 Mélanges

Nom	N° Index	N° CE	N° CAS	N° d'enregistrement	%(P/P)	Classification Regulation CE N° 1272/2008
Solution aqueuse de nitrate de magnésium (<5% nitrate de calcium et <5% acide nitrique)	-	233-826-7	10377-60-3	01-2119491164-38-XXXX	10-30%	Eye Dam. H318
Sulfate de zinc	030-006-00-9	231-793-3	7446-19-7	01-2119474684-27-XXXX	< 0%	Acute Tox. 4 H302; Eye Dam. 1 H318; Aquatic Acute 1 H400; Aquatic Chronic 1 H410
Sulfate de manganèse	025-003-00-4	232-089-9	7785-87-7	01-2119456624-35-XXXX	<5%	Eye Damage 1 H318, STOT RE 2 H373, Aquatic Chronic 2 H411
(1) D'autres substances peuvent être ajoutées en quantités n'affectant pas la classification du produit, telles que les sulfates de fer ou l'oxyde de magnésium, à des concentrations inférieures à 5 %.						

**Indications complémentaires** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4 Premiers secours

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

#### Remarques générales

Aucune mesure comportant un risque personnel ou sans formation adéquate ne doit être entreprise. Évitez la réanimation directe bouche-à-bouche, car elle peut être dangereuse pour la personne qui fournit l'aide. Utiliser d'autres méthodes de réanimation, de préférence des équipements à oxygène ou à air comprimé. Traiter selon les indications suivantes:

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

	<b>Inhalation</b>	Retirer de l'exposition. Dans les cas graves, ou si la guérison n'est pas rapide ou complète, consultez un médecin.
	<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissements. Si le patient est conscient, faites-lui boire de l'eau. Si le patient ne se sent pas bien, consultez un médecin.
	<b>Contact avec le peau</b>	Rincez abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
	<b>Contact avec les yeux</b>	Irriguez avec beaucoup d'eau pendant au moins 10 minutes. Obtenez des soins médicaux.
<b>4.2</b>	<b>Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	
	<b>Contact avec les yeux</b>	Rougeurs, démangeaisons, brûlures.
	<b>Inhalation</b>	Difficulté à respirer.
	<b>Contact avec le peau</b>	Aucun effet important ou danger critique.
	<b>Ingestion</b>	Nausées, vomissements, toux,
<b>4.3</b>	<b>Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements</b>	
	Aucune action ne doit être entreprise qui implique un risque personnel ou sans une formation adéquate. Évitez le bouche-à-bouche direct, car cela peut être dangereux pour la personne qui apporte son aide. Utilisez d'autres méthodes de réanimation, de préférence des appareils à oxygène ou à air comprimé. Traiter selon les indications suivantes:	
	<b>Note au médecin traitant:</b>	Traiter de façon symptomatique.
	<b>Traitements spécifiques:</b>	Il n'existe pas de traitement spécifique. Elle dépend d'une observation médicale spécialisée.
<b>RUBRIQUE 5 Mesures de lutte contre l'incendie</b>		
<b>5.1</b>	<b>Moyens d'extinction</b>	
	Le produit n' est pas inflammable.	
	<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Poudre sèche, dioxyde de carbone (CO2), mousse.
	<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucun.
<b>5.2</b>	<b>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	
	Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.	
	<b>Produits de décomposition thermique dangereux</b>	Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Ammoniac
<b>5.3</b>	<b>Conseils aux pompiers</b>	

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

	<p>Le personnel de lutte contre l'incendie doit porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque complet fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements du personnel de lutte contre l'incendie (y compris les casques, les bottes de protection) doivent être conformes à la norme européenne EN 469 et les gants à la norme EN 659. Ils fourniront un niveau de protection de base pour les incidents chimiques et doivent être résistants au feu. L'établissement doit disposer d'un équipement de protection suffisant pour faire face aux incendies.</p>
<b>RUBRIQUE 6</b>	<b>Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle</b>
<b>6.1</b>	<b>Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>
	<p><b>Pour le personnel qui ne fait pas partie des services d'urgence:</b></p> <p>Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de déversements et de fuites sans incendie, porter des vêtements de protection contre les vapeurs. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Tenir à l'écart les personnes inutiles, isoler la zone de danger et empêcher l'accès. Éliminer les sources de combustion.</p> <p>Restez au vent, hors des zones basses et ventilez les espaces clos avant d'y entrer. Évaluer la zone affectée pour déterminer si une évacuation est nécessaire. Si l'évacuation de la zone de danger est nécessaire, suivez les conseils d'un expert. Si vous vous abritez sur place, scotchez les fenêtres et les portes, fermez les prises d'air extérieures (ventilateurs de grenier, etc.) et placez une serviette ou un chiffon humide sur votre visage (si nécessaire).</p>
	<p><b>Pour les secouristes</b></p> <p>Si des vêtements spéciaux sont nécessaires pour traiter le déversement, notez toute information sur les matériaux appropriés et non appropriés. Voir aussi les informations de la section "Pour le personnel des services non d'urgence".</p>
<b>6.2</b>	<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>
	<p>En cas de déversement accidentel ou de fuite, éviter la dispersion du produit déversé, le ruissellement et le contact avec le sol, les cours d'eau (de surface et souterrains), les drains et les égouts. Informez les autorités compétentes si le produit a provoqué des impacts négatifs (égouts, cours d'eau, sol ou air).</p>
<b>6.3</b>	<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>
	<p>En cas de déversement accidentel ou de fuite, éviter de disperser le produit déversé. Utiliser de l'eau pulvérisée ou de la mousse pour contrôler les vapeurs. Faites une barrière de protection et assurez la fermeture des drains avec un matériau de confinement approprié. Absorber avec un matériau absorbant inerte (par exemple, sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Balayer et pelleter dans des récipients appropriés pour l'élimination.</p>
<b>6.4</b>	<b>Référence à d'autres rubriques</b>
	<p>Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.</p>
<b>RUBRIQUE 7</b>	<b>Manipulation et stockage</b>
<b>7.1</b>	<b>Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

	<p><b>Mesures techniques de précaution</b></p>	<p>Portez un équipement de protection individuelle approprié. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Éviter le rejet dans l'environnement. Conserver dans le récipient d'origine ou dans un substitut approuvé fait d'un matériau compatible, maintenu hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Les récipients vides conservent des résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le récipient. Éviter de manipuler des substances incompatibles, voir section 7.2. et 10.</p>
	<p><b>Information concernant l'hygiène au travail en général</b></p>	<p>Il est interdit de manger, de boire ou de fumer là où ce produit est manipulé, stocké ou transformé. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer l'équipement de protection et les vêtements contaminés avant d'entrer dans les aires de restauration. Voir également la rubrique 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.</p>
<p><b>7.2</b></p>	<p><b>Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités</b></p>	
	<p>Éviter le contact et l'emballage avec des substances ou des mélanges incompatibles. Voir section 10 ; Éviter la proximité de sources potentielles d'inflammation (y compris les équipements électriques) ; Stocker dans des locaux où les conditions météorologiques défavorables (températures élevées) peuvent être évitées ; Éviter la lumière directe du soleil ; Assurer une bonne ventilation de la zone de stockage. Veillez à ce que les quantités pouvant être stockées ne soient pas dépassées. Voir section 15.</p>	
<p><b>7.3</b></p>	<p><b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b></p>	
	<p>Utiliser uniquement comme indiqué au paragraphe 1.2.</p>	
<p><b>RUBRIQUE 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle</b></p>		
<p><b>8.1</b></p>	<p><b>Paramètres de contrôle</b></p>	
	<p><b>Limites d'exposition professionnelle</b></p>	<p>Valeur limite d'exposition professionnelle pas disponible.</p>
	<p><b>Procédures de contrôle recommandées</b></p>	<p>Si ce produit contient des ingrédients avec des limites d'exposition, une surveillance personnelle, de l'atmosphère du lieu de travail ou biologique peut être nécessaire pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipement de protection respiratoire. Les normes de surveillance telles que les suivantes peuvent être utilisées comme référence : La norme européenne EN 689 (Atmosphères sur le lieu de travail. Lignes directrices pour l'évaluation de l'exposition par inhalation d'agents chimiques pour la comparaison avec les valeurs limites et la stratégie de mesure), la norme européenne EN 14042 (Atmosphères sur les lieux de travail. Lignes directrices pour l'application et l'utilisation des procédures d'évaluation de l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (atmosphères sur les lieux de travail. Exigences générales pour l'exécution des procédures de mesure des agents chimiques). Les documents d'orientation nationaux sur les méthodes de détermination des substances dangereuses doivent également être utilisés comme référence.</p>
	<p><b>Niveaux avec effets dérivés</b></p>	<p>Aucune DEL disponible.</p>
	<p><b>Concentrations prévus avec effet</b></p>	<p>Aucune PEC disponible.</p>

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

<b>Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail</b>		CAS:1309-48-4 Oxyde de magnésium: VLEP: Valeur à long terme: 10 mg/m <sup>3</sup>				
<b>DNEL</b>						
<b>Substance</b>				10377-60-3	7785-87-7	7733-02-0
				Nitrate de magnésium	Sulfate de manganèse	Sulfate de zinc
<b>Travailleur industriel/professionnel</b>	<b>Inhalation (mg/m3)</b>	<b>À long terme</b>	<b>Systémique</b>	Aucun risque n'a été identifié, mais	0,2 mg/m3	1 mg/m3
			<b>Local</b>	Aucun risque identifié	Aucune information disponible sur les limites/dose-réponse	Aucun risque identifié
		<b>À court terme</b>	<b>Systémique</b>	Aucun risque n'a été identifié, mais	0,2 mg/m3	Aucun risque identifié
			<b>Local</b>	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié
	<b>Dermique (mg/kg pc/jour)</b>	<b>À long terme</b>	<b>Systémique</b>	Aucun risque identifié	0,004 mg/kg pc /d	8,3 mg/kg pc /d
			<b>Local</b>	Aucun risque identifié	Aucune information disponible sur les limites/dose-réponse	Aucun risque identifié
		<b>À court terme</b>	<b>Systémique</b>	Aucun risque identifié	Aucune information disponible sur les limites/dose-réponse	Aucun risque identifié
			<b>Local</b>	Aucun risque identifié	Aucune information disponible sur les limites/dose-réponse	Aucun risque identifié
	<b>Oculaire (mg/kg pc/jour)</b>	<b>À long terme</b>	<b>Systémique</b>	Indisponible	Indisponible	Indisponible
			<b>Local</b>	Indisponible	Indisponible	Indisponible
		<b>À court</b>	<b>Systémique</b>	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

		terme					
<b>Consommateur</b>	<b>Inhalation (mg/m3)</b>	<b>À long terme</b>	<b>Local</b>	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	
			<b>Systémique</b>	Aucun risque n'a été identifié, mais	0,043 mg/m3	1,25 mg/m3	
			<b>Local</b>	Aucun risque identifié	Aucune information disponible sur les limites/dose-réponse	Aucun risque identifié	
			<b>Systémique</b>	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	
		<b>À court terme</b>	<b>Local</b>	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	
			<b>Systémique</b>	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	
			<b>Local</b>	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	
			<b>Systémique</b>	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	
	<b>Dermique (mg/kg pc/jour)</b>	<b>À long terme</b>	<b>Local</b>	Aucun risque identifié	Aucune information disponible sur les limites/dose-réponse	Aucun risque identifié	
			<b>Systémique</b>	Aucun risque identifié	0,002 mg/kg pc /d	8,3 mg/kg pc /d	
			<b>Local</b>	Aucun risque identifié	Aucune information disponible sur les limites/dose-réponse	Aucun risque identifié	
			<b>Systémique</b>	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	
		<b>À court terme</b>	<b>Local</b>	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	
			<b>Systémique</b>	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	
			<b>Local</b>	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	
			<b>Systémique</b>	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	
	<b>Oral (mg/kg pc/día)</b>	<b>À long terme</b>	<b>Local</b>	Aucun risque identifié	Aucune exposition prévue	Aucun risque identifié	
			<b>Systémique</b>	Aucun risque identifié	Aucune information disponible sur les limites/dose-réponse	0,83 mg/kg pc /d	
			<b>Local</b>	Aucun risque identifié	Aucune information disponible sur les limites/dose-réponse	Aucun risque identifié	
			<b>Systémique</b>	Indisponible	Indisponible	Aucun risque identifié	
<b>À court terme</b>		<b>Local</b>	Indisponible	Indisponible	Aucun risque identifié		
		<b>Systémique</b>	Indisponible	Indisponible	Aucun risque identifié		
		<b>Local</b>	Indisponible	Indisponible	Aucun risque identifié		
		<b>Systémique</b>	Indisponible	Indisponible	Aucun risque identifié		
<b>Oculaire (mg/kg)</b>	<b>À long terme</b>	<b>Local</b>	Indisponible	Indisponible	Indisponible		
		<b>Systémique</b>	Indisponible	Indisponible	Indisponible		
	<b>À court terme</b>	<b>Local</b>	Indisponible	Indisponible	Indisponible		
		<b>Systémique</b>	Indisponible	Indisponible	Indisponible		



## TECNIFOL ANTICLOROSIS

		(mg/kg pc/jour)	À court terme	Systémique	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié
				Local	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Aucun risque identifié
<b>PNEC</b>							
<b>Substance</b>					10377-60-3	7785-87-7	7733-02-0
					Nitrate de magnésium	Sulfate de manganèse	Sulfate de zinc
<b>Eau douce (mg/L)</b>					Aucun risque identifié	0,03 mg/L	20,6 µg/L
<b>Eau salée (mg/L)</b>					Aucun risque identifié	0 mg/L	6,1 µg/L
<b>STP (mg/L)</b>					18 mg/L	56 mg/L	100 µg/L
<b>Sédiment eau douce (mg/L)</b>					Aucun risque identifié	0,011 mg/kg sédimentdw	117,8 mg/kg sédiment dw
<b>Sédiment eau salée (mg/L)</b>					Aucun risque identifié	0,011 mg/kg sédimentdw	56,5 mg/kg sédiment dw
<b>Air (mg/L)</b>					Aucun risque identifié	Aucun risque identifié	Indisponi- ble
<b>Terre (mg/L)</b>					Aucun risque identifié	25,1 mg/kg terredw	35,6 mg/kg terredw
<b>Prédateurs (empoisonnement secondaire) (mg/L)</b>					La substance n'a pas de potentiel de bioaccumu- lation	La substance n'a pas de potentiel de bioaccumulation	La substance n'a pas de potentiel de bioaccumu- lation
<b>Composants avec valeurs limites biologiques</b>			Ils n'existent pas.				
<b>Indications supplémentaires</b>			Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.				
<b>8.2</b>	<b>Contrôles de l'exposition</b>						

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

	<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une ventilation adéquate.</li> <li>- Appliquer des mesures techniques pour respecter les limites d'exposition professionnelle.</li> <li>- Consulter les mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.</li> </ul>	
	<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	<b>Mesures générales de protection et d'hygiène</b>	<p>Se laver les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes et à la fin de la période de travail.</p> <p>Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements Page : 5/10</p>
		<b>Protection des yeux/du visage</b>	<p>Des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée EN 166:2002 doivent être utilisées lorsqu'une évaluation des risques indique que cela est nécessaire pour éviter l'exposition aux éclaboussures de liquides, aux brouillards ou aux poussières. Si un contact est possible, utiliser la protection suivante, à moins que l'évaluation n'indique un degré de protection plus élevé : lunettes de sécurité avec écrans latéraux.</p> <p>Recommandé : Des lunettes, un masque ou une autre protection couvrant l'ensemble du visage doivent être utilisés s'il y a une possibilité d'être exposé à des aérosols ou des éclaboussures, ou si des matériaux chauds sont manipulés.</p>
		<b>Protection de la peau</b>	
		<b>Protection des mains</b>	Portez des gants appropriés (par exemple en caoutchouc ou en PVC) lorsque vous manipulez le produit pendant de longues périodes.
		<b>Matériau du gant</b>	Caoutchouc nitrile
		<b>Autres</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle pendant l'utilisation et la manipulation du produit.
		<b>Protection respiratoire</b>	Si la concentration de poussière est élevée et/ou si la ventilation est insuffisante, utilisez un masque anti-poussière ou un masque avec un filtre approprié (par exemple EN 143, 149, filtre P1).
		<b>Risques thermiques</b>	Non disponible.
		<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation par aspiration locale peut être nécessaire pour certaines opérations.
<b>RUBRIQUE 9</b>	<b>Propriétés physiques et chimiques</b>		
<b>9.1</b>	<b>Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles</b>		
	<b>État physique</b>	Liquide	
	<b>Coleur</b>	Incolore	
	<b>Odeur</b>	Léger	
	<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible	

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

	<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non disponible
	<b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et</b>	100°C
	<b>Inflammabilité</b>	Non inflammable
	<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion</b>	
	<b>Inférieure</b>	Non déterminé.
	<b>Supérieure</b>	Non déterminé.
	<b>Point d'éclair</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
	<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
	<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé.
	<b>pH</b>	2-4
	<b>Viscosité</b>	
	<b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé.
	<b>Viscosité dynamique</b>	Non déterminé.
	<b>Solubilité</b>	
	<b>Dans l'eau</b>	Entièrement miscible
	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible
	<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé.
	<b>Densité et/ou densité relative</b>	1,3-1,5
	<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible
	<b>Caractéristiques des particules</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>9.2</b>	<b>Autres informations</b>	
	<b>Forme</b>	Liquide
	<b>Propriétés explosives</b>	Le produit n'est pas explosif
	<b>Propriétés comburantes:</b>	Non disponible
	<b>Informations concernant les classes de danger physique</b>	
	<b>Substances et mélanges explosibles</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
	<b>Gaz inflammables</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
	<b>Aérosols</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
	<b>Gaz comburants</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

<b>Gaz sous pression</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Liquides inflammables</b>	
<b>Matières solides inflammables</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Liquides pyrophoriques</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Matières solides pyrophoriques</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Liquides comburants</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Matières solides comburantes</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Peroxydes organiques</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Explosibles</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Autres caractéristiques de sécurité</b>	
<b>Sensibilité mécanique</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Température de polymérisation auto-accélérée</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Formation de mélanges poussières/air explosibles</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Réserve acide/alcaline</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible
<b>Miscibilité</b>	Non disponible.
<b>Conductivité</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Corrosivité</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.
<b>Groupe de gaz</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

	<b>Potentiel redox</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.				
	<b>Potentiel de formation de radicaux libres</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.				
	<b>Propriétés photocatalytiques</b>	Non applicable en raison des caractéristiques physico-chimiques du produit.				
<b>RUBRIQUE 10</b>	<b>Stabilité et réactivité</b>					
<b>10.1</b>	<b>Réactivité</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.				
<b>10.2</b>	<b>Stabilité chimique</b>	Chimiquement stable dans les conditions indiquées du stockage, de la manipulation et de l'utilisation.				
<b>10.3</b>	<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Ils ne se connaissent pas.				
<b>10.4</b>	<b>Conditions à éviter</b>	Lorsqu'elle est chauffée au-dessus de 50°C, la solution peut dégager des vapeurs d'ammoniac. Travaux de soudure ou travaux qui impliquent de chauffer un équipement ayant contenu le produit sans le laver au préalable pour en éliminer toute trace.				
<b>10.5</b>	<b>Matières incompatibles</b>	Ils ne se connaissent pas.				
<b>10.6</b>	<b>Produits de décomposition dangereux</b>	En cas d'incendie : voir section 5. Chauffé à plus de 50°C ou en contact avec des solutions alcalines, il peut dégager de l'ammoniac.				
<b>RUBRIQUE 11</b>	<b>Informations toxicologiques</b>					
<b>11.1</b>	<b>Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008</b>					
	<b>Toxicité aiguë</b>					
	<b>Composant</b>	<b>N° CAS</b>	<b>Méthode</b>	<b>Espèce</b>	<b>Route</b>	<b>Résultat</b>
	Nitrate de magnésium	10377-60-3	OECD 423 Quelconque	Rat Rat	Oral Cutané	DL50 > 2000 mg/kg pc. DL50 > 5000 mg/kg pc.
	Sulfate de manganèse	7785-87-7	Quelconque OECD 403	Rat Rat	Oral Inhalation	DL50: 2150 mg/kg pc. CL50 > 4,45 mg/l air.
	Sulfate de zinc	7733-02-0	OECD 401 OECD 402	Rat Rat Rat	Oral Cutané	DL50: 574 mg/kg pc. DL50 > 2000 mg/kg pc
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.					
	<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>					
	<b>Composant</b>	<b>N° CAS</b>	<b>Méthode</b>	<b>Espèce</b>	<b>Route</b>	<b>Résultat</b>
	Nitrate de magnésium	10377-60-3	OECD 404	Lapin	Cutané	Non irritant
	Sulfate de manganèse	7785-87-7	OECD 404	Lapin	Cutané	Non irritant

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

Sulfate de zinc	7733-02-0	Quelconq ue	Lapin	Cutané	Non irritant
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.					
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>					
<b>Composant</b>	<b>N° CAS</b>	<b>Méthode</b>	<b>Espèce</b>	<b>Route</b>	<b>Résultat</b>
Nitrate de magnésium	10377-60-3	OECD 405	Lapin	Ocular	Non irritant
Sulfate de manganèse	7785-87-7	OECD 405	Lapin	Ocular	Catégorie 1. Il provoque de graves blessures oculaires.
Sulfate de zinc	7733-02-0	OECD 405	Lapin	Ocular	Catégorie 1. Il provoque de graves blessures oculaires.
Catégorie 1. Il provoque de graves blessures oculaires.					
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>					
<b>Composant</b>	<b>N° CAS</b>	<b>Méthode</b>	<b>Espèce</b>	<b>Route</b>	<b>Résultat</b>
Nitrate de magnésium	10377-60-3	OECD 429	Souris	Cutané	Non sensibilisant
Sulfate de manganèse	7785-87-7	-	-	-	Aucune étude disponible. Sur la base des informations disponibles concernant d'autres substances telles que
Sulfate de zinc	7733-02-0	Quelconq ue	Souris	Cutané	Non sensibilisant
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.					
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>					
<b>Composant</b>	<b>N° CAS</b>	<b>Méthode</b>	<b>Espèce</b>	<b>Résultat</b>	
Nitrate de magnésium	10377-60-3	OECD 471 OECD 473 OECD 476	Bactéries Aberration chromosomique Mutation dans les cellules de mammifères	Non mutagène	
Sulfate de manganèse	7785-87-7	OECD 471 OECD 473 OECD 476	Bactéries Aberration chromosomique Mutation dans les cellules de mammifères	Non mutagène	
Sulfate de zinc	7733-02-0	Quelconq ue	Bactéries Mutation dans les cellules de mammifères	Non mutagène	
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.					
<b>Cancérogénicité</b>					
<b>Composant</b>	<b>N° CAS</b>	<b>Méthode</b>	<b>Espèce</b>	<b>Route</b>	<b>Résultat</b>
Nitrate de magnésium	10377-60-3	-	-	-	Indisponible

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

Sulfate de manganèse	7785-87-7	-	-	-	Un examen approfondi de la littérature disponible concernant les formes inorganiques de manganèse conduit à la conclusion que la substance n'est pas cancérogène.
Sulfate de zinc	7733-02-0	-	-	-	Aucune étude expérimentale n'a été menée sur des animaux qui conviennent à l'évaluation de la cancérogénicité de la substance.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

Composant	N° CAS	Méthode	Espèce	Route	Résultat
Nitrate de magnésium	10337-60-3	OECD 422	Rat	Oral Inhalation	Effets sur la fertilité: NOAEL >= 1500 mg/kg pc/d. Toxicité pour le développement: NOAEL >= 1500 mg/kg pc/d
Sulfate de manganèse	7785-87-7	OECD 422	Rat	Oral Inhalation	Effets sur la fertilité: NOAEL: 20 µg/l Toxicité pour le développement: NOAEL: 25 µg/l
Sulfate de zinc	7733-02-0	OECD 422	Rat Souris	Oral	Effets sur la fertilité: NOAEL: 20 mg/kg pc/d. Toxicité pour le développement: NOAEL: 50 mg/kg pc/d.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certaines organes cibles (STOT) - exposition unique

Composant	N° CAS	Méthode	Espèce	Route	Résultat
Nitrate de magnésium	10337-60-3	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Sulfate de manganèse	7785-87-7	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Sulfate de zinc	7733-02-0	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certaines organes cibles (STOT) - exposition répétée

Composant	N° CAS	Méthode	Espèce	Route	Résultat
-----------	--------	---------	--------	-------	----------

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

	Nitrate de magnésium	10377-60-3	OECD 422	Rat	Oral	NOAEL >= 1500 mg/kg pc/d
	Sulfate de manganèse	7785-87-7	Quelconq ue	Rat Mono	Oral Inhalation	Aucun effet n'est observé lors d'une exposition répétée à des doses.
	Sulfate de zinc	7733-02-0	OECD 408	Rat Cobaye	Oral Inhalation	NOAEL: 13,3 mg/kg pc/d. NOAEC: 2,7 mg/m3
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.						
<b>Danger par aspiration</b>						
	<b>Composant</b>	<b>N° CAS</b>	<b>Résultat</b>			
	Nitrate de magnésium	10337-60-3	Aucun effet important ou danger critique n'est connu.			
	Sulfate de manganèse	7785-87-7	Aucun effet important ou danger critique n'est connu.			
	Sulfate de zinc	7733-02-0	Aucun effet important ou danger critique n'est connu.			
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.						
<b>11.2</b>	<b>Informations sur d'autres dangers</b>					
	<b>Propriétés perturbatrices endocriniennes</b>					
	la substance n'est pas comprise					
	<b>Autres informations</b>					
	Non disponible.					
<b>RUBRIQUE 12 Informations écologiques</b>						
<b>12.1</b>	<b>Toxicité</b>					
	<b>Toxicité aquatique</b>					
	<b>Composant</b>	<b>N° CAS</b>		<b>Poissons</b>	<b>Crustacés</b>	<b>Algues</b>
	Nitrate de magnésium	10377-60-3	Court terme	CL50(96h) > 100 mg/l	NOEC: 157 mg/l	CE50(48h): 490 mg/l
			Long terme	No disponible	NOEC(72h): 1700 mg/l	CE10/NOEC: 1700 mg/l
	Sulfate de manganèse	7785-87-7	Court terme	CL50(96h): 49,9 mg/l	NOEC: 4,5 mg Mn/l	CL50(96h): 13,7 mg/L
			Long terme	NOEC: 20 µg/L	NOEC(7d): 30,72 mg/l	No disponible



## TECNIFOL ANTICLOROSIS

	Sulfate de zinc	7733-02-0	Court terme	CL50 : 0,169 mg Zn/l (Oncorhynchus Mykiss) CL50 : 0,780 mg Zn/l à pH acide (Pimephales promelas) CL50 : 0,330 mg Zn/l à pH neutre/basique (Pimephales promelas)	Agua dulce: NOEC: 0,44 - 0,570 mg Zn/l Agua marina: NOEX: 0,025 mg Zn/l	CE50 : 0,413 mg Zn/l à pH acide et faible dureté (Ceriodapnia dubia) CE50 : > 0,53 mg Zn/l à pH acide et haute dureté (Ceriodapnia dubia) CE50 : 0,147 mg Zn/l à pH neutre/basique et faible dureté (Ceriodapnia dubia) CE50 : 0,228 mg Zn/l à pH neutre/basique et dureté élevée (Ceriodapnia dubia)
			Long terme	Eau douce : NOEC : 0,037- 0,4 mg Zn/l Eau de mer : NOEX : 0,056-0,9/l	Eau douce : IC50 : 0,136 mg Zn/l (Selenastrum capricornutum)	Eau douce : NOEC : 0,019 mg Zn/l ((Pseudokirchneriella subcapitata) Eau de mer : NOEX : 0,0078-0,67 mg Zn/l

### Toxicité terrestre

Composant	N° CAS	Macro-organisme	Micro-organisme	Plantes terrestres	Autres organismes
Nitrate de magnésium	10337-60-3	Indisponible	Indisponible	Indisponible	-
Sulfate de manganèse	7785-87-7	Indisponible	Indisponible	Indisponible	Indisponible
Sulfate de zinc	7733-02-0	NOEC/EC10: 35,7 (Enchytraeus albidus) - 1634 mg Zn/kg pc (Lumbricus terrestris)	NOEC/EC10s: 17 mg Zn/kg pc - 2623 mg Zn/kg pc	NOECs/EC10: 32 mg Zn/kg pc (Trifolium pratense y Vicia sativa) - 5855 mg Zn/kg pc (Triticum aestivum)	-

### Activité microbiologique dans les stations d'épuration des eaux usées

Composant	N° CAS	Toxicité pour les micro-organismes aquatiques
Nitrate de magnésium	10337-60-3	CE50 > 1000 mg/l NOEC: 180 mg/l
Sulfate de manganèse	7785-87-7	CE50 > 1000 mg/l NOEC: 560 mg/l
Sulfate de zinc	7733-02-0	NOEC/CE10: 100 µg/L

## 12.2

### Persistance et dégradabilité

Composant	N° CAS	Dégradation	
		Hydrolyse	L'hydrolyse ne se produit pas. Pas besoin.
		Photolise	Indisponible.

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

	Nitrate de magnésium	10377-60-3	<b>Biodégradation</b>	Selon l'annexe VII de REACH, Pas besoin de réaliser des études de biodégradabilité puisque la substance est inorganique.
	Sulfate de manganèse	7785-87-7	<b>Hydrolyse</b>	Ce n'est pas scientifiquement nécessaire.
			<b>Photolise</b>	Indisponible.
Sulfate de zinc	7733-02-0	<b>Biodégradation</b>	Indisponible.	
		<b>Hydrolyse</b>	Pas nécessaire	
		<b>Photolise</b>	Pas nécessaire	
	<b>Biodégradation</b>		Pas nécessaire	

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composant	N° CAS	Coefficient de partage octanol-eau (K <sub>ow</sub> )	Facteur de bioconcentration	Observations
Nitrate de magnésium	10377-60-3	-	-	De simples sels inorganiques à haute solubilité dans l'eau existent dissociés dans une solution aqueuse. Ce type de substance a un faible potentiel de
Sulfate de manganèse	7785-87-7	-	-	-
Sulfate de zinc	7733-02-0	Sans objet. Substance inorganique.	-	-

### 12.4 Mobilité dans le sol

Composant	N° CAS	Résultat
Nitrate de magnésium	10377-60-3	Les sels inorganiques simples ont une solubilité élevée dans l'eau et existent dissociés en solution aqueuse. Ce type de substance a un faible potentiel d'adsorption.
Sulfate de manganèse	7785-87-7	Log K <sub>p</sub> (eau solide dans la terre): 3,1. Log K <sub>p</sub> (eau solide dans les sédiments): 3,1. Log K <sub>p</sub> (solides-eau dans les matières en suspension): 3,1. Log K <sub>p</sub> (eau solide dans les boues d'épuration): 3,1. Log K <sub>p</sub> (eau solide dans les boues d'épuration sédimentées): 3,1. Log K <sub>p</sub> (eau solide dans les boues d'épuration activées): 3,1. Log K <sub>p</sub> (solides-eau dans les boues d'effluents): 3,1.
Sulfate de zinc	7733-02-0	K <sub>p</sub> pour les particules et l'eau: 11000 l/kg K <sub>p</sub> pour l'eau et les sédiments: 73000 l/kg K <sub>p</sub> pour les eaux marines: 6010 l/kg K <sub>p</sub> pour les solides-eau dans la terre: 158,5 l/kg

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

### 12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique.

## RUBRIQUE 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

	Méthodes d'élimination	<p>Gestion des déchets (élimination et valorisation) :          Consulter le gestionnaire agréé des déchets pour les opérations de valorisation et d'élimination, conformément à l'annexe 1 et à l'annexe 2 (directive 2018/851/CE, Ordonnance n° 2010-1579 du 17 décembre 2010 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine des déchets).          Emballage : Selon les codes 15 01 (décision 2014/955/UE de la Commission), si l'emballage a été en contact direct avec le produit, il doit être traité de la même manière que le produit lui-même, sinon il doit être traité comme un déchet non dangereux. Le déversement dans les eaux usées n'est pas recommandé. Voir la section 6.2.          Dispositions relatives à la gestion des déchets :          Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), les dispositions communautaires ou nationales relatives à la gestion des déchets sont présentées. Législation communautaire : Directive 2018/851/CE, Décision de la Commission 2014/955/UE, Règlement (UE) no. 1357/2014. Législation nationale : Ordonnance n° 2010-1579 du 17 décembre 2010 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine des déchets.</p>
	Catalogue européen des déchets	<p>HP4 : Irritant - irritation de la peau et lésions oculaires.          HP14 : Ecotoxique</p>

### RUBRIQUE 14 Informations relatives au transport

	Information réglementaire	ADR/RID	ADNR	IMDG	IATA
<b>14.1</b>	Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3082			
<b>14.2</b>	Désignation officielle de transport de l'ONU	UN3082 PELLIGRANT LIQUIDE DURABLE POUR L'ENVIRONNEMENT, N.E.P. (sulfate de manganèse, sulfate de zinc (anhydre))		ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (manganese sulphate, zinc sulphate (anhydrous)), MARINE POLLUTANT	
<b>14.3</b>	Classe(s) de danger pour le transport				
	Classe	9 (M6) Matières et objets dangereux divers		9 Matières et objets dangereux divers	
	Étiquette	9		9	
<b>14.4</b>	Groupe d'emballage	III			
<b>14.5</b>	Dangers pour l'environnement	Polluant marin			
<b>14.6</b>	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.			

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

		Numéro d'identification du danger (numéro Kemler) : 90 Numéro EMS : F-A, S-F Groupes de ségrégation : - Catégorie d'arrimage : A Code d'arrimage : SW2 Dégagement des quartiers d'habitation.		
	<b>Segregation Code</b>			
<b>14.7</b>	<b>Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non applicable.		
	<b>Information supplémentaire</b>	Quantités limitées (LQ) 5L Quantités exceptées (EQ) Code : E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur : 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur : 1000 ml Catégorie de transport 3 Code de restriction du tunnel -	Quantités limitées (LQ) 5L -Quantités exclues (EQ) Code : E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur : 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur : 1000 ml Règlement type de la CEE-ONU : UN 3082 SUBSTANCE LIQUIDE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, N.S.A. (SULPHATE DE CUIVRE, SULPHATE DE CINC (ANhydre)), 9, III	-
<b>RUBRIQUE 15 Informations relatives à la réglementation</b>				
<b>15.1</b>	<b>Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</b>			
	<b>Règlement (CE) n° 1907/2006 de l'UE (REACH)</b>	Ce produit est conforme au Règlement REACH.		
	<b>Catégorie SEVESO</b>	E2 Dangereux pour l'environnement aquatique		

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

<b>Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas</b>	200 t
<b>Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut</b>	500 t
<b>Substances dangereuses harmonisées - ANNEXE VI (CLP)</b>	Contient du sulfate de zinc N° d'index: 030-006-00-9 Contient du sulfate de manganèse N° d'index: 025-003-00-4
<b>Règlement (CE) no 1907/2006 - ANNEXE XVII</b>	Restriction n° 3
<b>RÈGLEMENT (UE) 2019/1148</b>	
<b>Annexe I - Précurseurs d'explosifs faisant l'objet de restrictions (valeur limite supérieure aux fins de l'octroi de licences conformément à l'article 5, paragraphe 3)</b>	Aucun des composants n'est compris.
<b>Annexe II - Précurseurs d'explosifs devant faire l'objet d'un signalement</b>	Aucun des composants n'est compris.
<b>Règlement (CE) no 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues</b>	Aucun des composants n'est compris.
<b>Règlement (CE) no 111/2005 fixant les règles relatives à la surveillance et au commerce des précurseurs de drogues entre la Communauté et les pays tiers</b>	Aucun des composants n'est compris.
<b>Régulation (UE) 2009/1009</b>	Ce produit est conforme à la réglementation des engrais.
<b>Régulation (CE) n° 1272/2008 (CLP)</b>	Ce produit est conforme au règlement CLP.
<b>Régulation (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone</b>	Elle ne s'applique pas à ladite substance.
<b>Régulation (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE</b>	Elle ne s'applique pas à ladite substance.

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

	<b>Régulation (CE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux</b>	Elle ne s'applique pas à ladite substance.
	<b>Évaluation PBT/mPmB</b>	Elle ne s'applique pas à ladite substance.
<b>15.2</b>	<b>Évaluation de la sécurité chimique</b>	
	Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée car il s'agit d'un mélange (exempté d'enregistrement), cependant si les scénarios d'exposition du substances qui entrent dans la composition, doivent être demandés au fournisseur de cette fiche technique de sécurité.	
<b>RUBRIQUE 16 Autres informations</b>		
	<b>Phrases importantes</b>	H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, en traîne des effets néfastes à long terme.
	<b>Acronymes et abréviations</b>	ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road). STP: Sewage treatment plant. OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development. IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods. IATA: International Air Transport Association. GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals. CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society). DNEL: Derived No-Effect Level (REACH). PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH).
	<b>Données modifiées par rapport à la version précédente</b>	C'est la première version

## TECNIFOL ANTICLOROSIS

	<b>Sources bibliographiques</b>	Cette fiche de données de sécurité a été préparée en conformité avec : - ANNEXE II : Guide pour la préparation des fiches de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (règlement (UE) 2020/878) sur la base des données incluses dans le rapport sur la sécurité chimique des substances enregistrées. - Orientations disponibles sur le site web de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) : ( <a href="http://echa.europa.eu/">http://echa.europa.eu/</a> ). - Guide pour l'élaboration de fiches de données de sécurité pour les engrais ( <a href="http://www.fertilizerseurope.com">www.fertilizerseurope.com</a> ).
	<b>Méthodes utilisées pour la classification du mélange [article 9 du règlement (CE) no 1272/2008]</b>	Classification et étiquetage conformément au principe d'extrapolation du règlement n° 1272/2008 (CLP).
	<b>Conseils relatifs à toute formation appropriée destinée aux travailleurs et visant à garantir la protection de la santé humaine et de l'environnement</b>	Une formation minimale à la prévention des risques professionnels est recommandée pour le personnel qui manipulera ce produit, afin de faciliter la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité, ainsi que de l'étiquette/l'étiquette du produit.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont fournies de bonne foi et leur exactitude est basée sur la connaissance du produit au moment de la publication. Les informations présentées sont uniquement destinées à décrire le produit du point de vue de la protection et de la sécurité de l'homme et de l'environnement et ne peuvent donc pas être considérées comme des spécifications du produit. Il n'implique l'acceptation d'aucun engagement ou responsabilité légale de la part de la Société, pour les conséquences de son utilisation ou de sa mauvaise utilisation en toutes circonstances. Les informations fournies sont considérées comme exactes et à jour au moment de cette édition, se référant uniquement au produit et peuvent ne pas être valables dans des compositions ou des formulations avec d'autres produits. La responsabilité de son utilisation appartient aux utilisateurs.